



OL GROUPE

COMMUNIQUE DE PRESSE

OL Groupe annonce l'enregistrement de son document de base auprès de l'Autorité des marchés financiers, dans le cadre de son projet d'introduction en bourse

Lyon, le 9 janvier 2007. OL Groupe annonce l'enregistrement de son document de base par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 9 janvier 2007 sous le numéro I. 07 – 002.

Jean-Michel Aulas, Président Directeur Général d'OL Groupe, a déclaré :

« L'enregistrement du document de base d'OL Groupe marque une étape importante dans le processus d'accès au marché financier d'OL Groupe. Cette approche qui vise à accélérer le développement du groupe, s'inscrit dans une stratégie initiée il y a 20 ans, fondée sur la régularité, la performance et la maîtrise. OL Groupe, acteur majeur des médias et du divertissement sportif, est fier de pouvoir bientôt présenter à la communauté financière son modèle original et créateur de valeur».

A propos d'OL Groupe

Constitué autour de l'Olympique Lyonnais, club de football fondé en 1950 et dirigé par Jean-Michel Aulas depuis 1987, OL Groupe s'est imposé depuis sa création en 1999 comme un acteur majeur des médias et du divertissement sportif en France. Le Groupe a établi sa stratégie sur un modèle de développement économique, visant à accroître les moyens financiers du Groupe par le développement de la marque OL et la diversification de ses activités et à pérenniser les succès sportifs par des investissements sélectifs. Ainsi, ce modèle de développement précurseur en France, alliant croissance et diversification des revenus, rentabilité récurrente et structure financière saine, a permis à OL Groupe d'obtenir des succès sportifs réguliers (5 titres consécutifs de Champion de France, 7 participations consécutives à l'*UEFA Champions League* à ce jour). Avec des produits des activités de 166,1 millions d'euros et un résultat net (part du groupe) de 15,9 millions d'euros (9,6% des produits des activités) au titre de l'exercice clos le 30 juin 2006, les activités du Groupe s'articulent autour de 5 pôles de revenus : audiovisuel, billetterie, partenariat et publicité, transferts de joueurs et revenus de diversification (produits dérivés, voyages, restauration, etc.).

Ce communiqué et les informations qu'il contient, ne constituent pas une offre de vente ou de souscription ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières OL Groupe aux Etats-Unis ou tout autre pays. Aucune offre de valeurs mobilières OL Groupe n'est faite, ni ne sera faite, en France, préalablement à l'obtention d'un visa de l'AMF sur un prospectus composé du document de base, objet de ce communiqué et d'une note d'opération qui sera soumise ultérieurement à l'AMF.

Les informations contenues dans le présent document ne sont pas destinées à être publiées ni distribuées, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, en Australie, au Canada ou au Japon. Le document, ainsi que les éléments qu'il contient, ne sont communiqués qu'à titre informatif, et la mise à disposition de ces informations ne constitue ni une offre ni une sollicitation d'achat ou de souscription d'actions aux Etats-Unis. Les actions Olympique Lyonnais Groupe décrites dans le présent document ne peuvent être achetées ou souscrites aux Etats-Unis en l'absence d'une offre enregistrée au titre du Securities Act de 1933, tel que modifié, ou d'une exemption à cette obligation d'enregistrement, ou d'une transaction qui ne serait pas soumise aux conditions d'enregistrement requises par le Securities Act de 1933 ou toute réglementation applicable. Aucune offre d'achat ou de souscription d'actions n'est faite aux Etats-Unis. Le présent document ne doit en aucun cas être interprété comme étant constitutif d'une demande de paiement sous quelque forme que ce soit, et, tout paiement sous une quelconque forme qui serait effectué suite à la prise de connaissance des informations contenues dans le présent document serait refusé.

Aucune offre publique n'est effectuée au Royaume-Uni. Au Royaume-Uni, ces informations sont uniquement destinées aux personnes ayant une expérience professionnelle en matière d'investissement au sens de l'article 19(1) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 du Royaume-Uni (l'« Order ») ou qui sont des personnes visées à l'article 49(1) de l'Order ou d'autres personnes auxquelles OL Groupe peut légalement transmettre une invitation ou une incitation à investir conformément à l'Order (toutes ces personnes étant ci-après dénommées les « personnes autorisées »). Aucune autre personne que les personnes autorisées ne doit agir en fonction ou se référer à ces informations. Tout investissement ou activité inhérente n'est disponible uniquement qu'aux personnes autorisées. Seules ces personnes peuvent s'engager dans de telles activités.

Pour plus d'informations

Le document de base de la société OL Groupe, enregistré par l'AMF le 9 janvier 2007 sous le numéro I. 07 – 002 est disponible, sans frais, auprès d'OL Groupe (350, avenue Jean Jaurès - 69007 Lyon) ainsi que sur les sites Internet d'OL Groupe (<http://www.olweb.fr>) et de l'AMF (www.amf-france.org).

OL Groupe attire l'attention du public sur la Section 4 « Facteurs de risque » figurant dans le document de base enregistré par l'AMF.

CONTACTS :

OL Groupe

Olivier Blanc, Directeur général adjoint en charge de la communication
Tél. : +33 4 26 29 67 30- Fax : +33 4 26 29 67 13
E-mail : oblanc@olympiquelyonnais.com

Brunswick

Jérôme Biscay (jbiscay@brunswickgroup.com)
Aurélia de Lapeyrouse (adelapeyrouse@brunswickgroup.com)
Tél.: +33 1 53 96 83 83